



Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire

le mardi 20 juin 2017 à 11h00 à la grande salle de Bex
(liste de présence de 10h15 à 10h45)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée - opérations préliminaires.
2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et présentation des comptes de l'exercice 2016.
3. Rapport de l'organe de révision relatif aux comptes de l'exercice 2016.
4. Décisions relatives à :

a) l'approbation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 2016.

b) l'emploi du bénéfice résultant du bilan :

Capital rémunéré pour les actions de 1^{re} classe :

- actions 1 ^{re} classe	CHF 4'662'000.00
- déduction des propres actions	CHF - 62'400.00
- Capital rémunéré pour les actions de 1 ^{re} classe	CHF 4'599'600.00

Dividendes versés :

- dividende ordinaire brut de 8 % représentant CHF 24.00 par action de 1 ^{re} classe	CHF 367'968.00
- dividende ordinaire brut de 8 % représentant CHF 12.00 par action de 2 ^e classe	CHF 26'640.00
- dividende ordinaire brut de 8 % représentant CHF 24.00 par action de 3 ^e classe	CHF 168'000.00
- attribution à la réserve générale	CHF 21'100.00
- report à nouveau	CHF 5'031'512.32

CHF 5'615'220.32

La distribution aux actionnaires des dividendes sera proposée à l'assemblée générale. En cas d'approbation, les dividendes sur les actions de 1^{re} classe seront payables, sans frais, contre remise du coupon n° 15 à partir du 21 juin 2017 sous déduction de l'impôt anticipé de 35 % auprès de la Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne, de ses sièges régionaux, succursales et agences. N° de valeur : 247790. Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions pourront être rétribués.

c) la décharge aux membres du Conseil d'Administration.

5. Elections :

Conseil d'Administration :

Les mandats des 4 administrateurs nommés par l'assemblée générale arrivent à échéance cette année. Suite à la décision de MM. Frédéric Lin et Pierre Echenard de ne pas se représenter pour un nouveau mandat et en conformité avec l'article 17 des statuts, le Conseil d'Administration souhaite réduire le nombre d'administrateurs de 7 à 6. Il propose :

- de renouveler les mandats de MM. Pierre-Alain Urech et Jean-Charles Turrian pour une durée de 3 ans,
- d'élire M. Patrick Bertschy, de Broc, comme nouvel administrateur pour une durée de 3 ans.

Organe de révision :

Le Conseil d'Administration propose d'élire la société BDO SA, à Lausanne (siège principal à Zürich), en qualité d'organe de révision, pour la révision des comptes 2017.

6. Divers et propositions individuelles.

Les questions et propositions devront être déposées par les actionnaires au plus tard le 10 juin 2017, au siège de la société à Bex. Le bilan, les comptes, le rapport de gestion et celui des réviseurs sont à la disposition des actionnaires justifiant de la propriété des titres, dès le 31 mai 2017, au siège de la société à Bex. Le rapport de gestion sera publié sur notre site internet www.fma-sa.ch dès le 31 mai 2017.

Les porteurs d'actions de 1^{re} classe peuvent, sur présentation des titres ou des certificats de dépôt bancaire, retirer leur carte d'admission jusqu'au 19 juin 2017, au siège de la société à Bex.

A l'issue de l'assemblée, la société invite les actionnaires au repas habituel.

Forces Motrices de l'Avançon SA
Pour le Conseil d'Administration :

Pierre-Alain Urech, président
Annick Zwissig, secrétaire